## Allocations familiales : on peut faire vite.

La réaction de CS-POP à la décision du Gouvernement de supprimer le versement des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative, accompagnée du dépôt d'une requête à la Cour constitutionnelle, a fait sortir du bois les autres partis, et c'est tant mieux. Après le PCSI et le parti radical, c'est au tour du PS à présent. On signalera quand même le silence du PDC, parti de la famille paraît-il.

En demandant une séance extraordinaire du Parlement, le parti socialiste veut rectifier le tir. Mais deux fausses vérités accompagnent cette démarche. D'une part, on a pu entendre et lire que le Gouvernement a été contraint par le Tribunal fédéral à prendre cette décision. Faux. Le TF n'a à aucun moment remis en cause le principe du versement d'allocations familiales aux personnes sans activité lucrative. C'est le mode de financement de cette prestation qu'il a condamné.

Ensuite, faire croire que le Parlement pourrait annuler une ordonnance du Gouvernement, c'est entretenir une illusion. Il n'existe que deux moyens d'annuler l'ordonnance urgente gouvernementale en question. Par la Cour constitutionnelle, voie que CS-POP a empruntée; par le Gouvernement lui-même, voie que l'on invite le PS à explorer.

On sait, après les déclarations du PCSI, que c'est du côté des Ministres socialistes qu'il y a eu défection pour que cette décision socialement ignoble obtienne une majorité au sein du Gouvernement. Il existe donc un moyen simple, sûr, rapide, moins onéreux et plus efficace que la tenue d'une séance du Parlement. C'est que les responsables et les Députés du parti socialiste exigent que leurs Ministres portent à l'ordre du jour de la prochaine séance du Gouvernement l'annulation de l'ordonnance urgente et de ses effets au 1<sup>er</sup> août, défendant ainsi des principes sur la base desquels ils ont été soutenus par l'ensemble de la gauche d'ailleurs.

Toute autre proposition ne serait que folklore, effets de manches ou tentative de rachat de virginité. Et puis, être capable de reconnaître et réparer ses erreurs n'est-il pas un signe d'intelligence ?

Groupe parlementaire CS-POP